Gestion des risques et PAC : une étude du Parlement européen critique les dispositifs existants et préconise d'importantes évolutions

6 mai 2016

Réalisée pour la Commission AGRI du Parlement européen et publiée mi-mars, cette étude avait pour objectif de faire le point sur les dispositifs de gestion des risques liés aux marchés agricoles, et d'en tirer des conclusions et recommandations en vue de la prochaine PAC post-2020.

Après une analyse détaillée des outils de gestion des risques existants et de leur application dans divers pays européens, les auteurs soulignent l'absence préjudiciable d'un dispositif harmonisé, efficace et adapté à l'échelle du continent. Ils insistent sur le fait que la réserve de crise actuelle est inadaptée et peu fonctionnelle. Ils suggèrent la mise en place, en s'appuyant sur des fournisseurs privés d'assurances assistés par des systèmes de réassurance et d'autres dispositifs, d'une ambitieuse boîte à outils de gestion des risques. Les organisations de producteurs seraient invitées à jouer un rôle de premier plan, tandis que des fonds de mutualisation permettraient de couvrir les pertes de revenu des exploitants participants.

Source : Parlement européen